



Le Chasseur de l'Aube

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE

JANV 2016 n°91

REVUE DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DE L'AUBE

Bonne
Année
2016



Partager



Gérer



Chasser



1846

Devaux
 CHAMPAGNE
 VEUVE A. DEVAUX

LE MEILLEUR
 DEMANDE DU TEMPS

WWW.CHAMPAGNE-DEVAUX.FR

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.
 À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Nouveau Toyota RAV4

HYBRIDE



Le SUV enfin redéfini



TOUJOURS
 MIEUX
 TOUJOURS
 PLUS LOIN

En 2016
 3 motorisations
 disponibles
 ★ ESSENCE ★
 ★ DIESEL ★
 ★ HYBRIDE ★

Consommations mixtes (L/100 km) : de 4,9 à 5,1 et émissions de CO₂ (g/km) : de 115 à 118 (B). Données homologuées CE.

Nouveau design et motorisation Hybride inédite. Toyota redéfinit enfin l'univers des SUV. Découvrez de nouvelles sensations de conduite grâce à ses 197 ch et à sa douceur incomparable, notamment en ville. Vivez ainsi de nouvelles émotions en 2 ou 4 roues motrices. Les temps changent, les SUV aussi.

HYBRIDE TOYOTA ⚡ ESSENCE ⚡ ÉLECTRIQUE

🔌 Pas besoin de le brancher ⚡ Se recharge en roulant 🎧 Conduite fluide et silencieuse

Encore une bonne raison de passer à l'**HYBRIDE TOYOTA**

**3 adresses
 à votre service**

TOYOTA VALLEE S.A.

10100 CRANCEY - RN 19
 03 25 24 85 40

10600 BARBEREY - TROYES - RN19
 03 25 71 29 59

77160 PROVINS - ZAC des 2 Rivières
 01 60 58 52 30



En ce début d'année, nous sommes déjà à l'heure des premiers bilans, dans l'ensemble la saison a été bonne pour le petit et le grand gibier. Ces résultats doivent nous rendre plus forts et nous encourager à poursuivre nos efforts.

Le conseil d'administration ainsi que les collaborateurs de la Fédération se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour cette année 2016.

Claude MERCUZOT
Président de la FDC10

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE

Edito

La deuxième édition d'un Dimanche à la Chasse a été un franc succès et a permis, comme l'an dernier, de rassembler une vingtaine de personnes.

L'objectif de cette journée est un formidable levier de communication car il permet à nos invités, plongés au cœur de l'action, de pouvoir témoigner d'une chasse responsable, porteuse de valeurs bien loin des clichés que certains s'acharnent à y attacher. Elle leur permettra de dialoguer et de donner des arguments pour contrer les calomnies véhiculées par nos détracteurs souvent ignorants du sujet.

Encore un grand merci aux Sociétés qui ont organisé l'événement et aux médias qui en ont fait écho.

Le 29 Septembre dernier, notre fédération nationale réunissait à Paris les présidents des fédérations régionales et départementales. Le but de cette rencontre était d'étudier la réforme territoriale et le devenir du réseau fédéral.

Le redécoupage administratif de nos treize nouvelles régions pouvait faire évoluer les choses, mais après débats et votes sur les propositions du Conseil d'Administration, aucun changement n'est apparu...

Les élections régionales qui viennent de se dérouler représentent pour nous un enjeu majeur. En effet, les régions disposent désormais de tous les pouvoirs en matière d'environnement. Les crédits européens leur sont attribués avec les grandes orientations qui en dépendent : trame verte, aménagement rural, forêt, agriculture, transport, etc...

Le Préfet de région peut se substituer au Préfet de département pour les mesures réglementaires en matière cynégétique.

Pour nos amis chasseurs, beaucoup de points d'interrogation apparaissent.

L'année 2016 nous fera découvrir son lot de nouveautés en espérant que nos nouveaux élus assumeront leurs missions qui nous touchent au quotidien et développeront harmonieusement nos territoires afin que notre activité ne soit pas, une fois encore, sous l'emprise d'une administration dévorante.

BONNE FIN DE SAISON ET MEILLEURS VŒUX A TOUS.

Michel NIEPS



Rédaction : Directeur de la publication : Claude Mercuzot, président de la FDC Aube - Rédacteur en chef : Michel Nieps, vice-président de la FDC Aube et président de la commission communication. Ont également collaboré à l'élaboration de ce numéro, l'ensemble du personnel de la FDCA, ainsi que les signataires des différents articles.

Crédits photos : FDC Aube et FNC. J.P. Leger.

Adresse :
FDC Aube - Chemin de la Queue de la Pelle - 10440 La Rivière de Corps - Tél. 03 25 71 51 11
E-mail : fdc10@fdc10.org
www.fdc10.org
Dépôt légal n° 26-323/o - 1^{er} trim. 2016 - Imprimé sur papier recyclé.

Maquette et Impression :
Imprimerie La Renaissance
Labélisée Imprim'Vert.

Les chasseurs et les pêcheurs reçus ensemble par François Hollande

Le 24 novembre 2015, la Fédération Nationale des Chasseurs et la Fédération Nationale de la Pêche en France ont été reçues ensemble par le Président de la République, François Hollande, et les deux principaux ministres en charge de nos dossiers, à savoir Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, et Monsieur Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et de la Forêt.



L'audience commune était à l'origine destinée à présenter au Président de la République l'importance économique des deux filières chasse et pêche à la suite des études conduites par le BIPE. Avec presque 6 milliards d'euros par an, la chasse et la pêche sont un formidable atout pour le développement de nombreux territoires ruraux dans toutes les régions françaises, avec à la clef près de 30 000 emplois non délocalisables. Cette présentation croisée de Bernard Baudin pour les chasseurs et de Claude Roustan pour les pêcheurs a permis au Président de la République de saluer les enjeux majeurs auxquels contribuent ces acteurs de premier plan du monde rural.

Le point de l'O.N.F. sur les relocations en forêt domaniale



Selon les nouveaux articles R213-45 à R213-59 du code forestier, les relocations 2016 en forêt domaniale se sont déroulées de façon dominante dans un processus de négociation de gré à gré.

Des négociations entre l'ONF Aube-Marne et ses locataires ont donc été engagées directement pour la première fois. Celles-ci se sont terminées le 31 octobre. Le résultat est largement positif pour l'immense majorité car d'une part 53 des 56 locataires actuels ont souhaité engager des négociations de gré à gré. D'autre part sur ces 53, 43 ont abouti avec succès à la signature d'un nouveau bail. Plus de 27 000 ha ont ainsi été reloués soit 86% de la surface totale en forêt domaniale des deux départements. Concernant les 13 lots restants, ceux-ci seront proposés à l'adjudication le 24 février 2016 à Châlons-en-Champagne. Ils seront prochainement mis en ligne sur le site de l'ONF et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez déjà nous contacter au 03-25-76-27-32. Comme annoncé, et dans l'intérêt premier du renouvellement de nos forêts, des contrats cynégétiques et sylvicoles ont été proposés aux locataires sortants et intégrés aux baux.

Des objectifs d'équilibre agro-sylvo-cynégétique et de gestion cynégétique par massif domanial ont ainsi été déterminés. Les dispositions de ces contrats cynégétiques et sylvicoles sont en cohérence avec les SDGC. Ponctuellement des restrictions complémentaires concernant l'agrainage ont pu être prévues telles que la suppression des agrainoirs fixes ou le respect de distances minimales par rapport à des zones à enjeu environnemental (mares forestières, parcelles en régénération...). Des objectifs de prélèvements de cervidés et de sangliers ont été clairement déterminés et si ceux-ci sont atteints et conformes à un bon équilibre sylvo-cynégétique, une révision à la baisse du loyer pourra intervenir dès la troisième année du bail. Un des outils pour mesurer l'atteinte des objectifs sylvicoles fixés dans les contrats est le dispositif enclos-exclos. En conclusion, l'ensemble de ces entretiens de gré à gré a permis une plus grande compréhension mutuelle et s'est traduit par une baisse du prix des locations sensiblement supérieure à celle observée au niveau national. Cet effort de l'agence Aube-Marne se retrouve aussi sur les niveaux tolérés de prélèvements, donc de populations, notamment de sanglier, supérieures à celles observées dans d'autres régions. Le pari qui est fait, à travers la responsabilisation des équipes de chasse est l'atteinte réelle de ces objectifs et le retour à l'équilibre sylvo-cynégétique de nos forêts aubois.

ONF Aube-Marne

Hommage



Je profite de notre revue pour rendre hommage à Pierre PESCAROLO, chasseur passionné et grand défenseur du monde rural.

En 1978 il fut élu au bureau dès la création de l'Association Des Chasseurs de Gibier d'Eau de l'Aube. Il se bâtit avec opiniâtreté face à la future directive 79/403 qui mit à mal la chasse des oiseaux migrateurs en Europe du sud. C'était un homme de caractère, de courage, grand défenseur des chasses traditionnelles françaises : la billebaude, la hutte, les tenderies, la vie des ruraux en Somme...

Il se plaisait à dire : « avec les verts au pouvoir, ce sera la misère pour les ruraux » nous voyons où nous en sommes... Avec les chasseurs CPNT, il refusait les restrictions de chasse aux migrateurs. Pierre fut élu à la région Champagne Ardenne et sous son influence des haies repoussaient dans la plaine désertique de la Champagne crayeuse. « Sans reconnaissance de la ruralité au niveau politique, les ruraux disparaîtront » se plaisait-il à dire.

Les chasseurs du département lui doivent tous une fière chandelle. Heureux d'avoir été ton ami, à tes côtés, en se battant contre ces injustices, pour les chasseurs d'oiseaux migrateurs. Mais nous quitter le jour de la Saint-Hubert c'est un signe : chapeau bas Pierre ! Le conseil de la FD.C.A. et ses membres se joignent à moi pour te dire ADIEU L'AMI.

ROGER PATENERE

Président de l'ACGEDA - Vice Président de la FDCA.



Rencontres Saint-Hubert 2015 : l'Aube absente à Rambouillet

La finale régionale 2015 des Rencontres Saint-Hubert, qui s'est déroulée le Samedi 7 Novembre 2015 sur les magnifiques et exigeants terrains du camp militaire de Mourmelon, a livré son verdict... Cette année, aucun de nos représentants aubois ne s'est hissé sur la première marche du podium. Loin d'avoir démerités, sous un soleil de plomb et avec des oiseaux piétants, nos quatre collègues ont tout même réussi à se classer à des places honorables. Félicitations à eux pour leur beau parcours dans cette épreuve.

Agrifaune : poursuite du programme régional



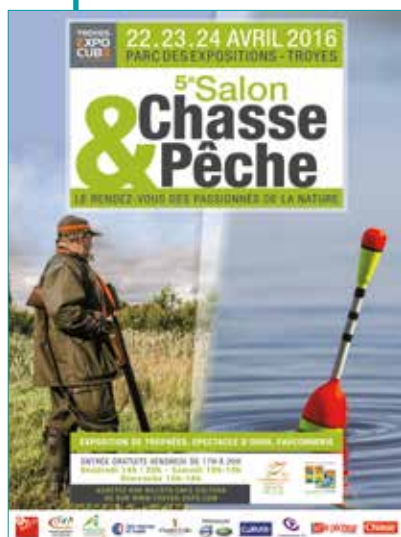
Le programme Agrifaune vient de clôturer sa 8^{ème} année au service de l'aménagement des territoires agricoles et de l'amélioration des pratiques agricoles au profit de la faune sauvage. Ce partenariat est renouvelé avec la signature, en novembre dernier, de la convention annuelle associant FRCCA*, ONCFS, chambre d'agriculture et FRSEA. Au programme de cette 9^{ème} année : poursuivre les travaux sur la valorisation des bords de champs et les techniques de gestion des haies, lever de nouveaux partenariats financiers pour favoriser l'aménagement des plaines agricoles, améliorer nos connaissances sur la biodiversité agricole, continuer à communiquer et sensibiliser le public agricole...

Week-end de l'arbre au parc de Champagne (Reims)

Les écoliers rémois sont venus par milliers au Week-end de l'Arbre organisé les 2, 3 et 4 octobre par la ville de Reims. La FRCCA* a répondu présente à l'invitation de la ville en animant une tente le vendredi : les enfants se sont prêtés avec beaucoup d'enthousiasme aux différentes animations qui tournaient autour des animaux de la forêt... et notamment du cerf, hôte mémorable des forêts en cette période de brame.

5^e salon CHASSE & PECHE

Du 22 au 24 avril 2016, au Parc des Expositions de Troyes.
Avec 70 exposants, ce salon propose une offre complète pour le chasseur : optiques, armes, vêtements, taxidermie, véhicules, accessoires pour chien...



L'occasion de s'informer et de tester du matériel avec les conseils de spécialistes, mais aussi d'assister à des animations : Exposition départementale de trophées, simulateur de tir, curée froide, spectacle d'ours et de fauconnerie, sculpture à la tronçonneuse.

Plus d'infos
sur www.troyes-expo.com
Tél. : 03 25 82 65 82

Les chasseurs : incontournables à la Foire de Châlons

Ils sont restés 2 jours, mais ne sont pas passés inaperçus ! La chasse était en effet à l'honneur sur le parvis de la foire avec un stand de 150 m² destiné à montrer au grand public la diversité de la chasse champardennaise et toutes les activités qui gravitent autour : fauconnerie, taxidermie, gastronomie, trompe de chasse... Une expérience très positive à quelques semaines de l'ouverture de la chasse !



L'expertise des chasseurs au service de la compensation écologique

La FRCCA*, avec le soutien technique de la FDC10, est amenée de plus en plus régulièrement à travailler sur le dossier de la compensation écologique, notamment dans le cadre des projets éoliens. Son objectif : veiller à ce que les mesures compensatoires imposées par l'administration soient réellement mises en place, et ce de manière cohérente par rapport aux enjeux écologiques du territoire.

Couverts d'interculture : nouveaux échanges, nouveaux mélanges !

Dans le cadre du Groupe Technique National (GTNA), la FRCCA* a testé 12 nouveaux couverts en partenariat avec le lycée de Somme Vesle (un essai similaire est conduit avec la Chambre d'agriculture de Lorraine). Les BTS PV ont suivi de près cet essai. Les couverts qui se satisferont aux exigences agronomiques et faunistiques intégreront la marque AGRIFAUNE Interculture®.



* FRCCA : Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne



Un Dimanche à la Chasse

La Fédération Départementale des chasseurs de l'Aube, avec l'appui de 5 territoires de chasse volontaires, a mené une opération de sensibilisation d'envergure nationale. L'idée consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent de s'immerger, pour un dimanche, au cœur de la chasse telle qu'elle est pratiquée dans notre département. Il était proposé quatre modes de chasse, le petit gibier aux chiens d'arrêts, le grand gibier en battue, le gibier d'eau et une chasse aux chiens courants, mais faute de candidat il a fallu annuler les deux derniers modes de chasse.



Cette opération, baptisée « Un dimanche à la chasse », est organisée dans 50 départements et relayée par la Fédération Nationale des Chasseurs, nous affirmons ainsi notre volonté de nous ouvrir toujours davantage sur l'extérieur et de réussir le pari d'une cohabitation bien comprise entre les chasseurs et les autres usagers des milieux naturels.

L'opération « Un dimanche à la chasse » veut également témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique.

L'opération 2015 s'est déroulée le Dimanche 18 Octobre.

Ainsi, Chasseurs, randonneurs et autres utilisateurs de la nature se sont donné rendez-vous. Cette initiative consistait à proposer aux membres de la fédération des randonneurs de l'Aube (FFRP) mais aussi à d'autres personnes de découvrir une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sur nos territoires. Equipés de leur gilet orange offert pour l'événement, une vingtaine de non-chasseurs ont ainsi accompagné les chas-



seurs sur le terrain en toute sécurité. Il ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient. A midi, un repas convivial a été partagé en commun afin de poursuivre les discussions.

A l'issue de cette journée et après les honneurs rendus au gibier, chaque participant est reparti avec différents documents présentant les actions conduites par les chasseurs.

La Fédération des Chasseurs de l'Aube souhaite remercier Messieurs Védé, Beauvalet et Ribilly pour leur implication dans ce projet qui s'avère être une réussite dans son organisation.



Impact économique et social de la chasse en France et dans notre région



La chasse en France, c'est...

3.6 MILLIARDS D'EUROS

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

A titre comparatif :

Le tennis en France en 2012 : 2.2 milliards de CA

La pêche en France en 2011 : 920 millions de CA

2.1 MILLIARDS D'EUROS

DE VALEUR AJOUTEE A L'ECONOMIE NATIONALE (PIB)

Chaque chasseur contribue à hauteur de 1 136 € / an à la richesse de notre pays

25 800

EMPLOIS

(Equivalent temps plein)

A titre comparatif le Tennis en France
18 100 en 2012

1 141 000

PRATIQUANTS

55 %

SONT DES ACTIFS

2.2 %

SONT DES FEMMES

Près de la moitié des pratiquants
à moins de 55 ans

86 %

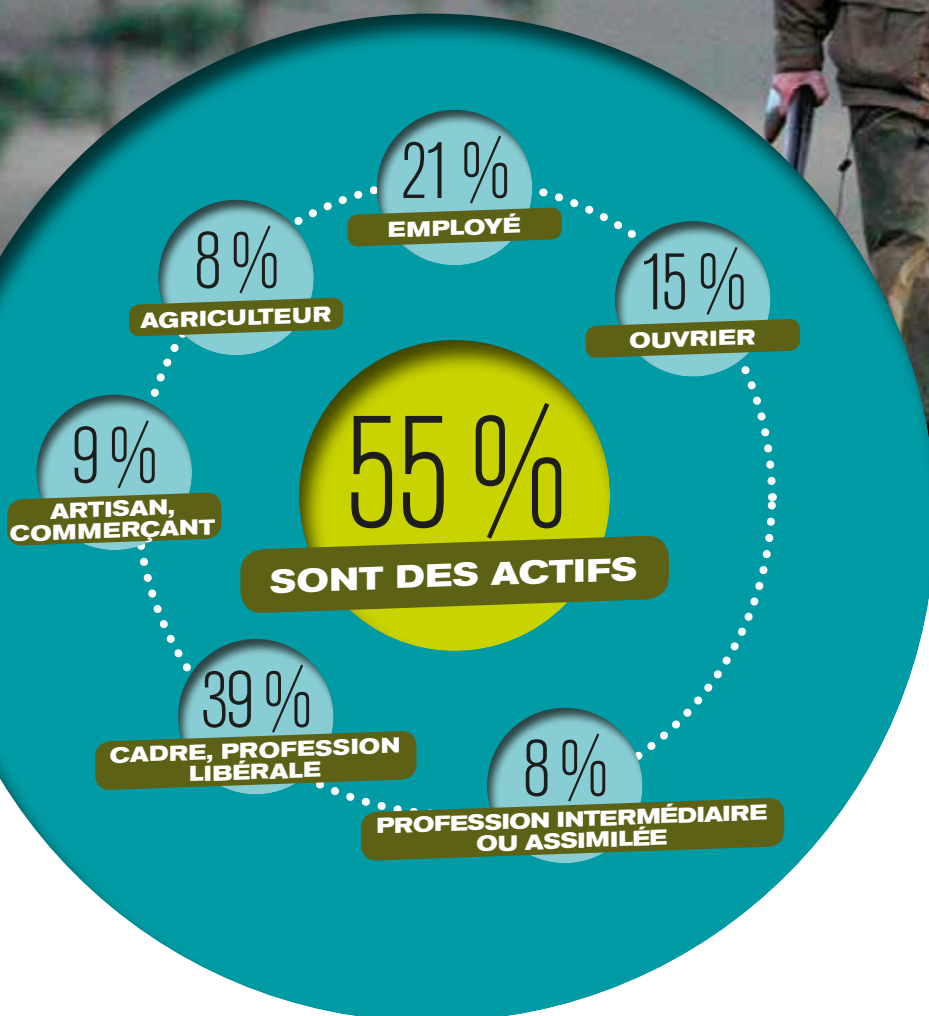
POSSÈDENT UN PERMIS DÉPARTEMENTAL

8 %

POSSÈDENT UN PERMIS NATIONAL

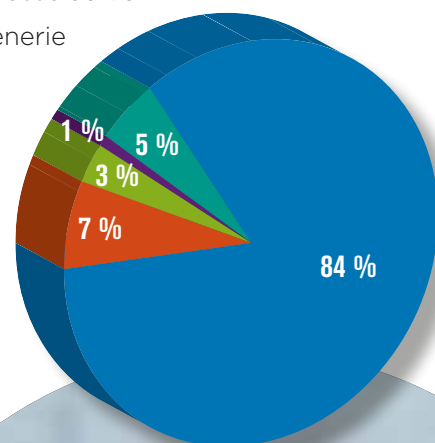
6 %

POSSÈDENT UN PERMIS TEMPORAIRE

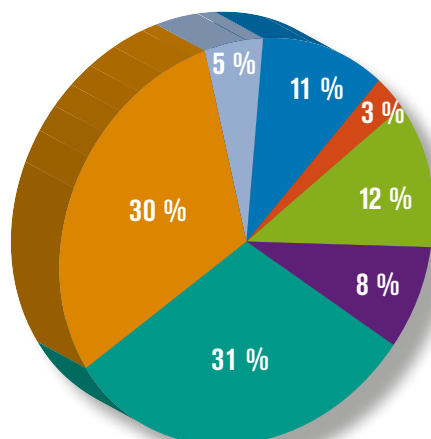


Les différents modes de chasse

- A tir (carabine ou fusil)
- Chasses traditionnelles
- Chasse à l'arc
- Chasse au vol
- Vénérie

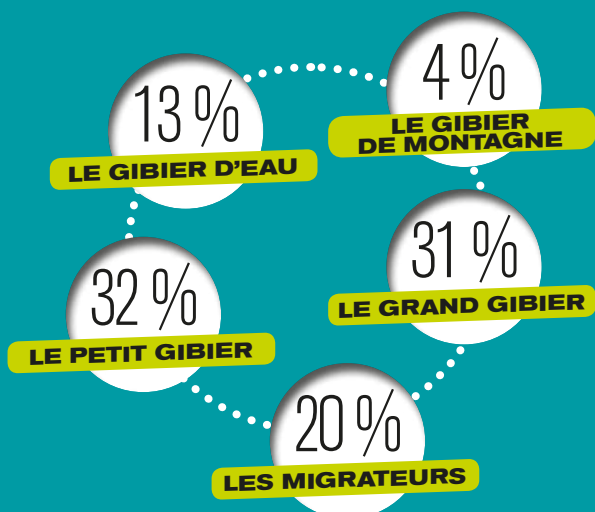


Les différents modes de chasse à tir

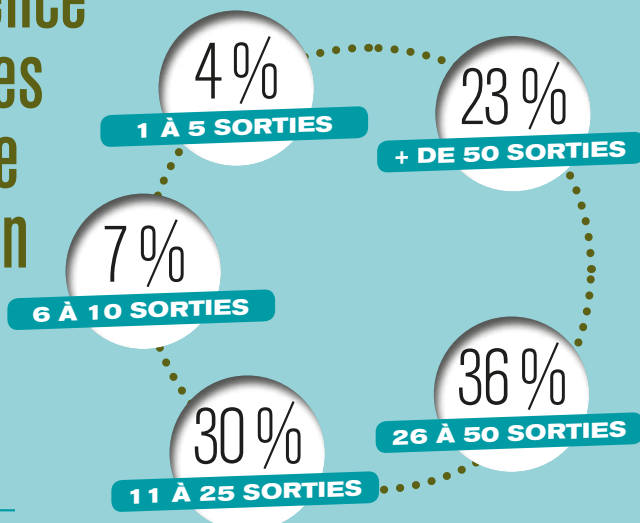


- La chasse à la passée
- La chasse à la hutte
- La chasse à l'affût
- La chasse à l'approche
- La chasse en battue (petit et grand gibier)
- La chasse devant soi
- Autres

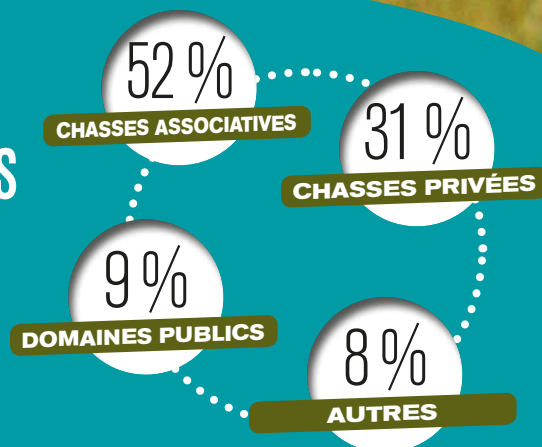
Les différents types de gibiers chassés



La fréquence des sorties de chasse par saison



La répartition des chasseurs par type de territoires



Les grands postes de dépenses

Le chasseur un acteur économique

2162 €

C'est ce qu'un chasseur dépense en moyenne par saison.

L'EXERCICE DE LA CHASSE

12%

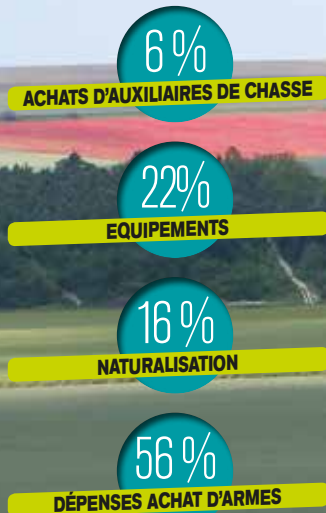
AU TERRITOIRE

41%

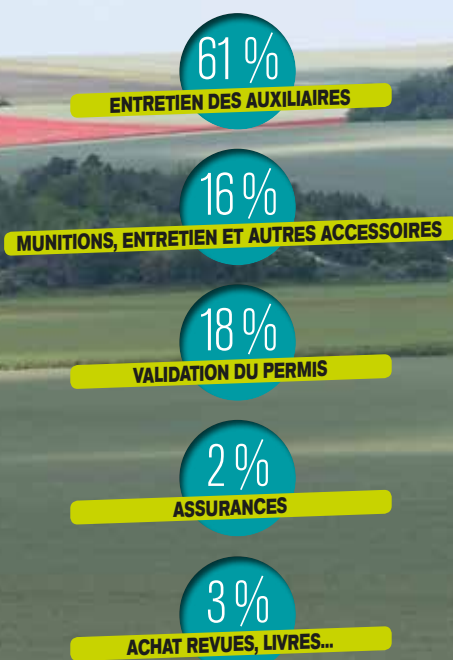
LA PRATIQUE DE LA CHASSE

47%

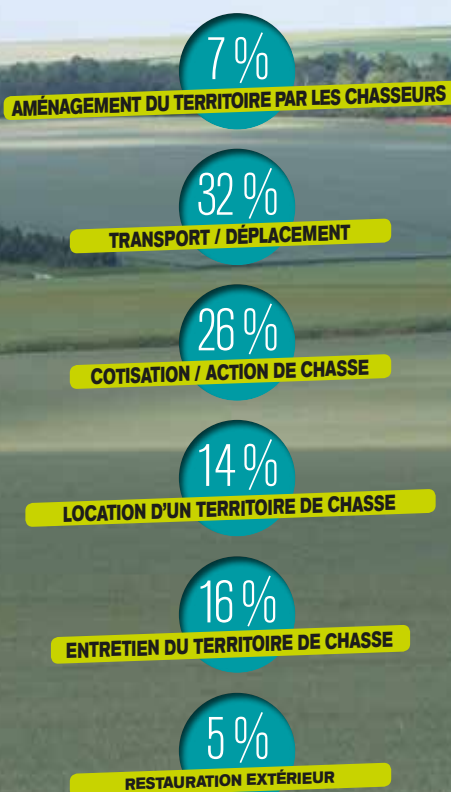
Les dépenses liées à l'exercice de la chasse (12%)



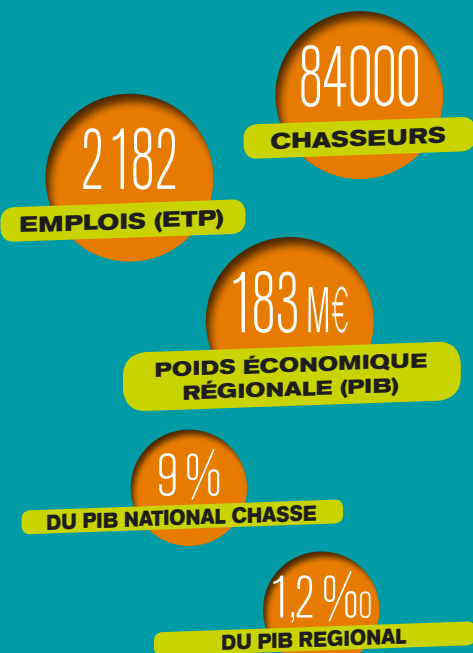
Les dépenses liées à la pratique de la chasse (47 %)



Les dépenses liées au territoire de chasse (41%)



La chasse en région Alsace Champagne Ardenne Lorraine, c'est...



Dans notre région le chasseur est un acteur économique

2627 €

Dépense moyenne par chasseur par an

L'EXERCICE DE LA CHASSE

50 %

AU TERRITOIRE

37 %

LA PRATIQUE DE LA CHASSE

Le chasseur
Eco citoyen une réalité

87h/an

de bénévolat pour chaque chasseur, plantation de haie, entretien des lignes forestières...

4 315

C'EST L'EQUIVALENT DU NOMBRE D'EMPLOIS (ETP)

La chasse
l'écologie qui agit

MARCHAND JEAN-PIERRE

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Spécialisée dans le curage
et la création d'étangs

06 30 52 63 44
06 14 89 20 75



www.marchand-jean-pierre.com

51290 GIGNY-BUSSY

Jean-Pierre.marchand4@wanadoo.fr



OPÉRATION PROMOTIONNELLE

Valise pour Talkie-Walkie

Sur mesure (2,3,4,5,6 talkies ou plus selon vos besoins).

Pratique, fonctionnelle, robuste :
étanche, résistante aux chocs.



Le talkie walkie : petit, robuste,
grande facilité d'utilisation,
chargeur rapide, grande autonomie,
portée efficace en usage chasse.

Exemple de prix :
Valise 6 talkies > 1149€

GARANTIE 5 ans

Livraison de croquettes possible (nous consulter)
Facilité de paiement

75, ROUTE D'AUXERRE
10120 SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

03 25 79 85 62

RCS TROYES : 51331535000015



Vos besoins

Constituer une épargne. Préparer votre retraite.
Diversifier votre patrimoine.

Nos produits

Tontine, Assurance-vie, Epargne retraite,
Placements financiers, Prévoyance.

Joël RAPINAT - Agent Général d'assurances
Le Conservateur

7, rue Saint Jacques - 10200 Bligny
N°Orias 07016968 - Tél : 06 33 63 60 31

Les Associations Mutuelles Le Conservateur : Société à forme tontinière.
Entreprise régie par le Code des assurances
Les Assurances Mutuelles Le Conservateur : Société d'assurance mutuelle.
Entreprise régie par le Code des assurances
Conservateur Finance : Société de financement et entreprise d'investissement,
S.A. au capital de 15 000 000 €. - R.C.S. Paris B 344 842 596.
Siège social : 59 rue de la Faisanderie - 75116 PARIS. www.conservateur.fr

Photo : © Vincent Cousin - Document non contractuel. Toute réimpression est interdite.



TOUTES NATURALISATIONS

Animaux
Européens
et Africains

Massacres
Têtes en cape
Oiseaux
Montages Divers

10, rue de la Nation
10250 GYÉ-SUR-SEINE
03 25 38 25 07

SIRET 379 987 573 00013 - IAPP - 06 85 08 78 00

e.mail : vincent.taxidermie@wanadoo.fr



Préparer son trophée

La préparation d'un trophée n'est pas difficile, mais demande un peu de savoir-faire et un peu de temps. Il est plus facile de travailler sur un animal fraîchement tué que sur un animal rigidifié par la mort, ou pire, congelé.

PROTOCOLE VALABLE POUR TOUS LES GIBIERS :

- 1** décharner au maximum la tête. Cou, joues, langue etc... Utiliser un couteau ayant une lame très tranchante et de petite dimension. 13 cm semble un maximum. Un cutter pourra aussi être utile.
- 2** faire tremper pendant 12 heures minimum dans un seau rempli d'eau froide. Ceci pour hémolyser le sang restant et ne pas tacher les os. On changera l'eau à cinq ou six reprises.
- 3** Faire cuire en extérieur (Pas dans la cuisine de Madame... à cause de l'odeur !) à petits bouillons 35/40 minutes au total, pour un brocard, avec sa mâchoire inférieure. On s'assurera que la totalité du crâne trempe bien dans l'eau de cuisson. Il existe dans le commerce des pinces spéciales, articulées, qui permettent

de régler la hauteur de trempage du trophée, tout en le fixant au récipient de cuisson. (30 €).

Certains procèdent à une première cuisson de 25/30 minutes, puis ajoutent 250 gr de cristaux de soude pour 5 litres d'eau et refont bouillir 10 minutes.

- 4** On évitera de décolorer les bois suite au contact dans l'eau d'ébullition, en protégeant les meules et le bas des bois dans un ruban de papier d'aluminium, bien serré.
- 5** Procéder ensuite avec un couteau pointu au grattage de tous les débris carnés ou cartilagineux. (yeux, cerveau, gencives, palais...).
- 6** Découper le crâne, pour préparer le massacre. Soit en ayant tracé un trait depuis l'arrière de l'occiput jusqu'au nez, en passant à peu près au milieu des orbites, soit grâce à un gabarit de découpe que l'on trouve dans le commerce, (70 €) on sectionnera à la scie le crâne à la hauteur souhaitée, (Section bilatérale et occipitale). Cela séparera la mâchoire supérieure du reste du crâne, et facilitera le nettoyage du cerveau sous un fort jet d'eau.
- 7** Une fois le massacre découpé soit en section haute, soit en section basse, on blanchira le crâne en l'enroulant dans du papier Sopalin, ou du papier WC, imbibé d'eau oxygénée à 130 volumes, appelée aussi Peroxyde d'hydrogène

130 volumes) que l'on se procurera dans une grande surface de bricolage. (8€ le litre). Cette opération se fera obligatoirement avec des gants et une protection des vêtements. L'eau oxygénée est un produit très dangereux, susceptible de causer des brûlures importantes.

- 8** Après 24 heures de contact, rincer abondamment à l'eau froide.
- 9** faire sécher le trophée 15 jours dans un local frais et aéré. En cas de trophée majeur, on fera sécher pendant 3 mois minimum, avant de faire réaliser la cotation par un cotateur agréé. (Opération gratuite). Dans ce cas, il convient de ne rien introduire dans la cavité occipitale, pas de bois, pas de résine, pas de plâtre. Nous rappelons que la cotation n'est pas réalisable sur un animal naturalisé en « Cape ».
- 10** Si le trophée est moyen, et que la cotation n'est pas envisageable, on pourra le fixer sur un écusson, de manière définitive, par exemple en intégrant une pièce de bois dans l'occiput du brocard, avec soit de la résine, soit du plâtre. On le fixera avec deux vis à bois au travers de l'écusson de présentation. (De 5 à 20 selon les modèles Armureries, Taxidermistes, vente en ligne...). Les systèmes de fixation à pinces ne sont pas fiables, et les trophées finissent toujours par dégingoler.

POUR LE CERF

- 1 Sitôt l'animal tué, retirer les fleurs de lys ou crochets. (Mâchoire supérieure).
- 2 Séparer la tête du corps, le plus près possible de la première vertèbre.
- 3 Décharner l'animal en débutant par le dessous de la mâchoire inférieure. Fendre par le milieu et rabattre la peau à droite et à gauche de la mâchoire. On retirera la langue en suivant avec le couteau, l'intérieur de ladite mâchoire, puis sectionnera ses attaches près du cou.
- 4 Attention lors du dépeçage de ne pas briser les os du nez.
- 5 Enlever le sang par trempage dans de l'eau froide pendant 24 h. Changer l'eau 6 à 8 fois.
- 6 Cuire dans une marmite style petite lessiveuse en zinc pendant 1 heure et demie environ, à petits bouillons. (On gagnera un temps de chauffage appréciable en remplissant le récipient de cuisson avec de l'eau la plus chaude possible – c'est à dire 70°- eau chaude pour le bain.) Si on démarre la cuisson à l'eau froide, compter 2 heures.
- 7 Suite du protocole identique au chevreuil.
- 8 La présentation du trophée peut se faire soit en crâne court, après section de toute la mâchoire supérieure et trait de scie à travers les orbites, soit en crâne long, avec section juste en dessous des os du nez (Schémas 1 et 2).

9 Blanchiment pendant 24 h. Garder une demi-mâchoire inférieure non traitée à l'eau oxygénée 130 volumes pour garder la couleur des dents, ce qui donne une indication pour l'évaluation de l'âge. (Email, Dentine, couches de ciment etc...).

10 Fixation sur l'écusson avec les mêmes précautions en ce qui concerne la qualité du trophée. A savoir si le trophée est susceptible d'être coté ou non, poser la question à un spécialiste.

POUR LE SANGLIER

- 1 Protocole identique à ce qui précède. Pour le décharner, on débutera par le dessous de la mâchoire inférieure.
- 2 Cuisson 30 à 40 minutes. Ne pas faire bouillir trop longtemps, car cela pourrait dégrader la coloration des défenses et grès
- 3 Extraction des défenses et grès après cuisson. On coupera le nez à la scie de boucher ou une scie à métaux, ou avec une forte serpe. L'extraction des grès est facile, et peut être obtenue à chaud, par des mouvements de va et vient. La dent finira par sortir de son logement. On videra la pulpe avec un petit crochet.
- 4 L'extraction des défenses est beaucoup plus délicate. Dans la majorité des cas de sangliers un peu armés, les défenses sont impossibles à extraire par l'avant. Ce qui n'arrive que lorsque le sanglier a plus de 5 ans révolus, cas rarissime. C'est à ce moment là que les défenses ont la même largeur au niveau de la table d'affûtage

qu'à l'arrière de la dent. Dans la majorité des cas, on sera contraint de repousser les défenses vers l'arrière, en ayant sectionné la mâchoire à la scie, au niveau de la dernière molaire. On fixe la demi mâchoire inférieure dans un étau, enveloppée dans un chiffon, puis on coupera progressivement de 3 en 3 mm, avec la scie de boucher, jusqu'à arriver à la cavité alvéolaire. On agrandira cette cavité avec une pince coupante, puis on repoussera la défense vers l'arrière.

Les anciens disaient qu'il y avait 1/3 de la défense à l'extérieur et 2/3 à l'intérieur de la mâchoire ; Nous avons constaté souvent que ces mesures étaient plutôt 2/5^{ème} extérieur et 3/5^{ème} dans la mâchoire.

- 5 Retirer la pulpe, avec un petit crochet, laver avec un produit ménager usuel, rincer.
- 6 On laissera sécher un mois dans un endroit frais et aéré (pas sur un radiateur !) avant de remplir grès et défenses avec une résine plastique ou bien de paraffine, qui empêchera les canines de se fendre.
- 7 Selon la qualité du trophée, on pourra procéder ou non à la fixation définitive sur un écusson. Si on a la chance d'avoir abattu un animal ayant entre 4 à 5 ans, donc muni de ses 44 dents, depuis ses 36 mois, si la longueur des défenses est supérieure des 2 cotés à 18 cm, la largeur des défenses à l'endroit le plus large arrive à 25 mm, et la circonférence des grès supérieure à 7 cm, on peut espérer un trophée rentrant dans le catalogue national des trophées.

Bernard Fiévet.





J'ai trouvé un animal sauvage mort sur un chemin, puis-je le ramener chez moi pour le faire naturaliser ?

1 Si l'animal appartient à une espèce protégée ou soumise au plan de chasse (cerf, chevreuil, etc.), vous n'avez pas le droit d'y toucher et vous devez le laisser sur place. Vous pouvez ensuite prévenir la Fédération Départementale des Chasseurs ou l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

2 S'il s'agit d'un petit gibier, assurez-vous que l'animal ne vient pas d'être tiré par un chasseur, car, dans ce cas, il en est le propriétaire.

3 En dehors de la période de chasse de l'espèce, vous ne pouvez pas non plus vous approprier l'animal découvert. Vous pouvez signaler votre découverte à l'ONCFS ou la FDC10 qui fixera sa destination (analyse, équarrissage...).

Pour les espèces : Fouine, Martre, Hermine, Belette et Putois, la naturalisation n'est possible que pour le compte de l'auteur de la capture et à des fins strictement personnelles.

Quelles précautions et mesures d'hygiène à appliquer lors de la manipulation d'animaux trouvés morts

Les mesures décrites ci-dessous s'adressent aux personnes susceptibles de manipuler des animaux morts, les chasseurs par exemple. Dans le cas où vous n'êtes pas habilité à transporter des animaux morts (ce qui est généralement le cas), vous devez éviter tout contact avec le cadavre trouvé et appeler immédiatement l'ONCFS ou la FDC10. Ils vous donneront la démarche à suivre. Si l'animal doit être autopsié par les services vétérinaires, il peut vous être demandé de le transporter jusqu'à votre domicile.

ATTENTION AUX RISQUES ZONOTIQUES !

Afin d'éviter un potentiel risque de contamination par un virus, une bactérie ou un parasite lors de la manipulation du corps de l'animal, il faut être extrêmement prudent.

Pour cela il vous est demandé de respecter quelques règles élémentaires :

- De mettre une paire de bottes mais surtout de porter une paire de gants en latex ou vinyle à usage unique (pour éviter toute contamination cutanée).

- De prendre un sac plastique, de le retourner afin de ne pas contaminer l'extérieur du sac, mettre l'animal à l'intérieur et le fermer de façon étanche avec un nœud (faites toutes ces opérations en le tenant à bout de bras afin d'éviter d'inhaler l'air potentiellement contaminé du sac).
- En cas de suspicion de contamination, pulvériser de l'eau de javel diluée sur l'extérieur du sac.
- Vous pouvez mettre le premier sac, si celui-ci semble fragile dans un second que vous fermerez.
- Vous pouvez jeter les gants après utilisation dans le second sac.
- Lavez-vous les mains à l'eau chaude avec du savon ou un antiseptique à usage hospitalier en n'oubliant pas de bien laver le dos, la paume des mains et entre les doigts. S'il n'y a pas d'eau courante à disposition privilégiez une solution hydro-alcoolique.
- Laver ses vêtements et nettoyer ses bottes après la manipulation.

Contact utile :

Fdc10 - 10440 LA RIVIERE DE CORPS

Tél. : 03 25 71 51 11

Rencontres Saint Hubert 2015, Payns et Savières aux avant-postes

Samedi 10 Octobre 2015 alors que le jour était tout juste levé, la salle socio-culturelle de Payns était en effervescence. Le président de la société de chasse locale et son homologue de Savières, ainsi que la FDC10, organisateur des Rencontres Saint Hubert, accueillait les 23 participants de la sélection départementale 2015. Ces derniers ont été répartis en 4 batteries de 5 à 6 chiens : trois batteries pour les chiens d'arrêt et une batterie mixte réservée aux spaniels. Nouveauté cette année, la Haute-Marne n'organisant pas de sélection, les 3 représentants de ce département sont venus renforcer les effectifs aubois. Point positif pour notre département, les catégories Junior, Chasserresse, Chasseur avec spaniel et bien sûr Chasseur avec chien d'arrêt étaient pourvues, ce qui laissait entrevoir la présence de 4 aubois en finale régionale... sous réserve d'obtenir 50 points.

Départ sur les terrains avec des conditions météo plutôt favorables pour les chasseurs avec chiens d'arrêt, l'humidité et le petit vent de Nord-Est permettaient de fixer au sol les faisans dans les betteraves de Savières. A l'issue des parcours, les vainqueurs de chaque batterie se sont départagés lors d'un barrage. Aucun chien n'ayant trouvé de faisan, c'est l'attitude générale du binôme qui a fait la différence : c'est Jérôme Landréat, avec son épagneul breton Cyrus, qui termine premier dans la catégorie chasseur avec chien d'arrêt.

Côté spaniels, la zone de peupleraie mise à disposition sur Payns a ravi les concurrents. « Magnifique et exigeante à la fois, comme il faut pour nos springers », racontait Réjane, participante de Haute-Marne. Difficulté supplémentaire, seuls les faisans obscurs étaient autorisés au tir, Payns étant incluse dans le périmètre de l'Entente faisan de la vallée de la Seine, où le tir du faisan commun est réglementé. C'est dans ces conditions que les juges ont classé première en catégorie chasserresse, Barbara Huchard avec sa



springer anglais First, premier en catégorie Junior, Alexandre Huchard avec son springer anglais Hickers et enfin premier en catégorie chasseur avec spaniels, Patrice Huchard avec son springer anglais Ikos La passion de la chasse et du chien, une véritable histoire de famille.

Au final, très peu de couples « chasseur-chien » n'ont pas vu d'oiseaux. Cette situation était parfois due à une faute du chien, souvent à une erreur du maître ou encore à un manque de chance. Malgré cela, le sentiment général qui se dégageait de retour des terrains est résumé en quelques mots : « belle journée, ambiance sympathique et convivial, juges à l'écoute, très beaux terrains, rendez-vous l'an prochain ». Autant de marques qui font l'esprit de ces Rencontres Saint-Hubert, qui sont et doivent rester un moment de partage et d'échanges entre chasseurs. Le repas et la remise des lots qui ont suivi traduisent parfaitement cet état d'esprit, où la bonne humeur et la convivialité côtoyaient les histoires de chasse et autres anecdotes.

A cet effet, l'organisation remercie l'ensemble des partenaires qui ont permis que cette journée

se passe au mieux. Dans un premier temps, nos remerciements vont à Mrs Huguenot et Vandosselaere, présidents respectivement des sociétés de Payns et Savières, ainsi qu'à leurs chasseurs, pour leur accueil et l'énergie déployée pour cette journée mais aussi leur dynamisme au sein de leur association.

Nous remercions ensuite l'ensemble des établissements qui nous ont fourni des lots : Fédération des Chasseurs de l'Aube, Société Canine de Champagne-Ardenne, Décathlon, Logé Chasse Arcis, Gamm'vert Arcis, Z'animo Shop, Elevage canin du rucher de Massonville, Champagne Charles Collin, Guillemot Traiteur, Branche Traiteur.

Nous adressons également nos remerciements aux juges qui ont officié pour leur sympathie et leurs conseils avisés.

Et enfin, nous tenons à féliciter tous les participants qui, nous l'espérons, reviendront l'année prochaine et véhiculeront une belle image de ces Rencontres Saint Hubert pour permettre à de nouveaux chasseurs de passer le cap.

L'équipe organisatrice des Rencontres Saint Hubert 10



Une partie du groupe après la remise des lots

Vente de textiles personnalisés



03 25 75 59 77

10120 St-André-les-Vergers
14, rue Gustave Eiffel

Veti-perso@orange.fr • www.vetiperso.fr



Professionnels et particuliers
Conseils d'achat et de pose

A votre service depuis 1999

- **CLÔTURE ÉLECTRIQUE :**
protection des cultures, parcs...
- **MATÉRIEL D'ÉLEVAGE**
- **CAGES DE TRANSPORT**
- **CAGES PIÈGE :**
pies, renards, ragondins, lapins...

Service après-vente
Matériel garanti et homologué

1 avenue du 106° R.I. - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
TÉL. 03 26 65 26 40 - 06 87 13 61 13
clotureelectrique@proteceenvironnement.com
www.proteceenvironnement.com

ARMURERIE CHASSE PASSION

ARMES, MUNITIONS, COUTELLERIE, VÊTEMENTS,
BALL-TRAP, TIR SUR SANGlier COURANT...



-10 % sur toutes les armes pour les nouveaux permis de chasser de moins de 3 mois
Valable 3 mois à compter de la date de validation du permis

7 Rue de Châlons - 51700 DORMANS
Tél. : 03.26.58.22.89 - Email : chassepasion51@orange.fr



Surveillance
Gardiennage
Interventions
Protection
Maîtres-chiens
Rondes



37, rue Voltaire - 10000 Troyes
Tél. : **03 25 73 95 72**
Fax : 03 25 79 50 78
E-mail : 2s2a@2s2a.fr
www.securite2s2a.com